

ON GERE... les conflits à l'école !

Prévention du harcèlement et des violences scolaires via l'aménagement de la cour de récréation et les espaces de parole en classe

Introduction

Au départ d'une méthodologie développée par l'UMons (B. Humbeeck et F. Hardy), les AMO de la division de Namur soutiennent les écoles dans la mise en place de projets visant à prévenir le harcèlement et les violences à l'école.

Cette méthodologie se compose de deux volets :

- L'aménagement et la régulation de la cour de récréation
- Les espaces de parole en classe

Pour le premier volet, il s'agit d'organiser les espaces de récréation de manière à limiter les situations de conflit, de souffrance ou d'humiliation pour les enfants. Le second volet, complémentaire au premier, vise à permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions et ressentis par rapport à ce qu'ils vivent à l'école ainsi qu'à favoriser l'intelligence collective et la résolution de conflits par les pairs.

Si l'UMons préconise le fait d'envisager ces deux volets simultanément, ils peuvent aussi être développés distinctement en fonction des besoins et réalités de chaque école.

Quoi qu'il en soit, les AMO namuroises conseillent d'échelonner la mise en place du projet (sur une, deux ou trois années scolaires) afin de ne pas s'attaquer à tous les fronts en même temps, d'éviter la dispersion et l'essoufflement. Il peut donc être utile de commencer soit par l'aménagement, soit par la mise en place d'espaces de parole.

Les balises reprises ci-dessous vous aideront dans la mise en œuvre de ces projets.

Chapitre 1 : Présentation générale du projet

Le contenu de ce chapitre est largement inspiré des travaux de Bruno Humbeeck et Frédéric Hardy (UMons)

AXE 1 : AMÉNAGEMENT DE LA COUR

I. INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, les AMO de la division de Namur mènent des animations au sein des écoles. Celles-ci font souvent partie d'un projet d'école. Le fait que l'équipe pédagogique et la direction travaillent ensemble autour d'un projet d'école permet de donner plus de sens et d'efficacité aux animations réalisées. Ces AMO ont travaillé avec l'Université de Mons autour d'un projet « harcèlement » dont l'objectif est de lutter contre les violences visibles et invisibles au sein des écoles. Les AMO utilisent donc le modèle développé par l'Université de Mons. Forte de ces expériences, les AMO ont acquis une expertise qui leur permet de développer ce type de projet et/ou de soutenir les établissements scolaires dans leur mise en place.

II. PRÉSENTATION DU PROJET

A. Constats partagés

- Dans la cour de récréation, les comportements, les conduites et les attitudes conflictuelles entre enfants sont exacerbés car le territoire échappe au contrôle des adultes. Les rapports de domination/soumission prennent donc plus de place.
- Les phénomènes de rejet ou de harcèlement ont une influence sur l'apprentissage des enfants mais aussi sur leur développement psychologique et social.
- Cela échappe à la maîtrise des familles qui constatent les souffrances psychosociales vécues par leur enfant. Les familles souhaitent donc que l'école agisse rapidement et efficacement afin de mettre fin à cette souffrance, ce qui n'est pas réalisable pour l'école.
- L'école est souvent démunie face à cette question et la demande des familles.

B. Objectifs généraux

- Intervenir dans le domaine de la violence scolaire en favorisant la régulation des cours de récréation et en donnant aux enseignants des outils d'intervention et de médiation adaptés aux caractéristiques particulières et à la complexité des situations de violence visibles et invisibles.
- Favoriser la résolution de la situation conflictuelle et/ou problématique en s'appuyant sur les ressources du groupe. Il s'agit concrètement de stimuler au sein du groupe-classe l'intelligence

émotionnelle et collective en favorisant l'expression des émotions et en cherchant avec les autres élèves à trouver les solutions susceptibles d'y apporter une réponse adéquate.

III. QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT ? QUELLES FORMES PEUT-IL PRENDRE ?

Définition juridique du harcèlement : conduite nocive, intentionnelle et répétitive.

Le **harcèlement scolaire** est une appellation générique (qui regroupe les notions de bullying, de mobbing et de racket) pour désigner des comportements et/ou des attitudes agressives mises en œuvre de manière répétitive par un ou plusieurs élèves, dans le but d'exclure ou d'humilier l'un d'entre eux et/ou s'installer, par rapport à lui, dans un rapport systématique de dominance.

- **Le bullying** : ce terme définit un ensemble de petites attaques répétées et d'assauts incessants qui ont pour but de produire de l'agacement de celui qui le subit, tout en réduisant la tension de celui qui émet le comportement.
- **Le mobbing** : il fait référence à la tendance, fréquemment observée dans les espèces sociales, des membres les plus forts du groupe à agresser de manière continue ou à rudoyer de manière répétée les sujets faibles au sein même de leur clan.
- **Le racket** : il désigne une stratégie acquisitive violente visant, en affirmant à partir d'agressions répétées et/ou de menaces continues, une position de dominance, à contraindre le sujet dominé à se déposséder de ce qui lui appartient ou à l'obliger à payer un tribut en échange de sa sécurité.

3 types d'harceleurs :

- Le harceleur dominant : il n'a pas conscience de ce qu'il fait, il fait rire. C'est le type le plus répandu.
- Le harceleur ancien harcelé : quelqu'un qui a été harcelé, multiplie la probabilité de devenir harceleur. Par exemple, lors des baptêmes estudiantins, on imagine que les étudiants ayant mal vécu cette épreuve soient plus empathiques, qu'ils vont se modérer, vu qu'ils connaissent la souffrance générée. Mais dans les faits, c'est l'inverse qui se produit : ils sont encore pires que les autres !
- Le harceleur suiveur : celui qui est dans la « petite cour » du harceleur, qui reste dans son entourage proche et essaie d'en avoir les faveurs
- RMQ : il y a également ce que l'on peut appeler les « spect-acteurs ». Il s'agit des toutes les personnes se situant autour du phénomène d'harcèlement mais qui n'interviennent pas. De cette manière, ils sont spectateur du phénomène et ont un rôle d'acteur du fait de ne pas intervenir.

Phénomène de société

Le phénomène du harcèlement est connu depuis bien longtemps. Actuellement, il est présent partout et les initiatives de prévention sont de plus en plus importantes.

Par contre, ce dernier était « à la mode », « à la une », nous pourrions vite avoir tendance de nous en lacer mais si toutes ces initiatives ont lieu, ce n'est pas pour rien.

En effet, le phénomène est bel et bien présent, surtout dans la cour de récréation pour les enfants et ce dernier peut provoquer des conséquences importantes et non négligeables.

Un projet tel que la prévention du harcèlement favorisant le bien-être a donc toute sa place et sa légitimité dans les établissements scolaires.

Conséquences du harcèlement

Pour la victime

- Court terme : absentéisme scolaire, indisponibilité psychique, trouble du métabolisme et du comportement, isolement relationnel
- Moyen terme : troubles anxio-dépressifs, comportements suicidaires, comportement violents
- Long terme : trouble de la socialisation, troubles psychiques,...

Pour le harceleur

- Court terme : manque d'empathie, rapport à la violence, répétition (si renvoi)
- Moyen terme : marginalisation, échec scolaire,...
- Long terme : impact sur la vie sociale, délinquance, troubles sociaux, dépression,...

Pour les témoins (spect-acteurs)

- Sentiment d'insécurité, sentiment de culpabilité, attitudes violentes, changé de rôle,...
- <http://www.leslegendairesfan.com/2015/10/quels-sont-les-consequences-du-harcelement.htm>

IV. DÉROULEMENT DU PROJET

Le projet se compose de deux grands axes :

- Aménagement de la cour de récréation
- Mise en place d'espaces de parole au sein des classes

A. Aménagement de la cour de récréation

Concrètement, il s'agit de diviser l'espace de récréation en **trois territoires** respectivement peints dans des couleurs différentes. Un dernier espace "rouge" montre les lieux interdits.

- Le premier espace (peint en vert dans l'exemple ci-dessous) permet de jouer au ballon en courant.
- Le deuxième espace (peint en jaune) permet de « jouer en courant » mais il y est interdit de jouer au ballon.
- Dans le troisième espace (peint en bleu), il est possible de « jouer sans courir ».
- Le quatrième espace (symbole « accès interdit ») montre les espaces où il est interdit d'aller.

Les zones sont ainsi associées à des **règles** (explicites, précises et valables pour un espace déterminé) suffisamment simples pour autoriser une **sanction** incontestable.

Les enseignants ou les éducateurs sont amenés à **sanctionner strictement et systématiquement** les enfants qui ne respectent pas ces différentes règles en fonction de sanctions préétablies.

Pour les autres comportements, il est davantage question de les envisager sous forme de **normes** et d'ouvrir dès lors des espaces de parole, strictement régulés en suivant les principes de la médiation, qui permettent de stimuler l'intelligence émotionnelle et collective du groupe (voir fiche pédagogique : espace de parole).

B. Mise en place d'espaces de parole au sein des classes

Ce 2^{ème} volet est complémentaire à l'aménagement de la cour, puisqu'il vise à réguler les **relations** entre pairs et non plus le territoire.

Concrètement, chaque enseignant met en place un espace de parole hebdomadaire au sein de sa classe. Cet espace permet de réguler les relations entre les élèves (les normes). L'élève **n'est pas sanctionné** dans ce cadre.

Les espaces de parole feront l'objet d'une seconde initiation.

V. REPÈRES/ INCONTOURNABLES/ POINTS D'ATTENTION

A. Différences entre règles et normes¹

Il est essentiel de distinguer les notions de règle et de norme car il est impossible de réguler la cour de récréation et gérer le harcèlement lorsque les règles sont floues ou portent sur des notions peu précises et susceptibles d'être discutées (« on ne bouscule pas », « on ne se moque pas », « on se respecte les uns les autres », etc...).

La règle : est un principe de conduite. Elle est nécessairement *explicite* et *précise* et varie en fonction des lieux dans lesquels elle est – ou pas - d'application. L'application d'une règle suppose de l'associer à une sanction.

Les règles explicites doivent être dites ou, mieux encore, *écrites*. Elles doivent pouvoir être répétées par l'enfant qui les transgresse, qui peut alors concevoir et admettre la sanction qui y est associée. Elles portent exclusivement sur un espace déterminé et apparaissent *variables d'un lieu à l'autre*. Ainsi, elles servent davantage à réguler des espaces plutôt qu'à gérer les relations qui y ont cours.

La norme : définit un critère, un principe auquel se réfère tout jugement de valeur morale ou esthétique. Elle est généralement *imprécise* et *floue*. Elle varie, en outre, en fonction des groupes sociaux au sein desquels elle se manifeste. La diffusion d'une norme suppose d'y associer un espace de parole.

Les normes souvent intériorisées et implicitement transmises apparaissent, contrairement aux règles, tellement floues dans leur expression qu'elles résistent à l'application de sanctions. Ceci explique pourquoi elles n'imposent pas une obéissance stricte mais supposent plus généralement la constitution d'un lieu de parole qui garantit l'espace de liberté de chacun. C'est l'objectif spécifique poursuivi en proposant la mise en place dans chaque classe d'un *espace formel de médiation*.

Dans le contexte du présent projet :

¹ Cf. travaux de Bruno Humbeeck et Frédéric Hardy, UMon

- *l'application de règles* est nécessaire pour diminuer les situations objectives de violence et réduire l'impression de confusion que donne fondamentalement la cour de récréation à l'adulte qui est chargé de la surveiller.
- *la diffusion de normes* est utile pour la personne chargée de surveiller lorsqu'il s'agit de révéler, de contrôler ou de réduire les effets d'une violence subjective par nature invisible.

Les zones sont ainsi associées à des règles (explicites, précises et valables pour un espace déterminé) suffisamment simples pour autoriser une sanction incontestable.

Les enseignants ou les éducateurs sont amenés à **sanctionner strictement et systématiquement** les enfants qui ne respectent pas ces différentes règles en fonction de sanctions préétablies. Pour les autres comportements, il est davantage question de les envisager sous forme de normes et d'ouvrir dès lors des espaces de parole, strictement régulés en suivant les principes de la médiation, qui permettent de stimuler l'intelligence émotionnelle et collective du groupe (voir fiche pédagogique : espace de parole).

B. Conditions de réussite du projet

- Leadership de la direction
- Adhésion de l'équipe pédagogique// Le projet doit faire sens
- Différence entre règles et normes
- Règles et sanctions explicites et connues de tous (affichées)
- Application des sanctions
- Espaces de parole récurrents (hebdomadaires, au sein de chaque classe, adaptés à l'âge)
- Garantir le cadre des espaces de parole (confiance, lieu sécurisé, orientation si nécessaire, gestion des relations au sein de l'école et non des relations externes)
- Informer les parents du projet d'école afin de les impliquer
- ...

C. Points d'attention

- La dynamique de groupe est à travailler tout au long de l'année. Il existe énormément de supports, accessibles à tous.
- Il semble important d'intégrer les deux aspects « régulation des espaces » (en lien avec les règles et sanctions) et « les espaces de parole en classe » (en lien avec les normes).
- La constance et la régularité des espaces de parole permettent aux enfants d'intégrer qu'il existe un espace pour gérer les relations.
- La cohésion d'équipe dans l'application des règles et des sanctions est essentielle pour favoriser la cohérence.
- Des services ressources existent sur le territoire namurois : CPMS, CLPS, AMO,... Ne pas hésiter à faire appel à eux pour obtenir des outils.
- ...

AXE 2 : ESPACES DE PAROLE

I. INTRODUCTION

Il est important de faire le lien avec le 1^{er} axe sur l'aménagement de la cour : les constats de départ, les différentes formes de harcèlement, la **distinction entre règles et normes**.

Le second axe vise plus spécifiquement à révéler et à contrôler les formes de violence invisible en proposant des espaces de médiation. Il permet à chaque enfant, élève de la maternelle à la rhéto, de disposer d'un moment de parole au cours duquel il apprend à parler de ce qu'il vit et à gérer, sans violence, les conflits dans lesquels il est impliqué.

Il s'agit concrètement d'aider les élèves dès la maternelle à identifier leurs émotions, à parler d'eux-mêmes. La médiation suppose en effet l'aptitude à évoquer ses propres besoins psychosociaux mis en difficultés dans la relation plutôt que d'accuser les comportements d'autrui. L'intention est donc de gérer pacifiquement les conflits.

Pourquoi la médiation ?

Afin d'éviter les conséquences de la punition qui désigne un renforcement négatif utilisé pour éteindre un comportement considéré comme indésirable, insatisfaisant ou inacceptable, l'approche centrée sur la médiation formalise un espace de dialogue qui légitime l'idée de sanction.

Alors que la *punition* permet d'identifier la faute mais ne fournit généralement pas d'indication sur la conduite adéquate qui doit être tenue dans une circonstance analogue, *la sanction*, elle, définit à la fois les conséquences bonnes ou mauvaises d'un acte et la mesure répressive qui accompagne cet acte ou cette action. En effet, la sanction amène le sujet à assumer les effets des actes qu'il pose sur le registre de la gratification quand c'est positif et de la réparation quand c'est négatif.

II. RÔLE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Mais alors dans ce projet, quel rôle pouvez-vous tenir, enseignants, éducateurs et tout autre professionnel scolaire ?

- La **socialisation** est le processus au cours duquel un individu apprend à vivre en société, durant lequel il intériorise les normes et les valeurs, et par lequel il construit son identité psychologique et sociale. L'école est citée comme étant le 2^{ème} lieu de socialisation des enfants et des jeunes. Les professionnels scolaires ont donc ce rôle de pouvoir inculquer des valeurs et des normes afin de garantir la construction identitaire de chaque élève.
- Le **bien être** à l'école est important et les professeurs et éducateurs sont les premiers garants de cela dans les classes où ils donnent cours. Le but est de favoriser de bonnes conditions afin que chaque élève se sente à l'aise pour travailler.

Le rôle de l'équipe pédagogique peut alors prendre différentes formes :

- Garantir une bonne utilisation de l'espace de la cour de récré (notamment pour les éducateurs qui sont présents dans les cours)
- Être à l'écoute des élèves lorsqu'ils vous interpellent et pouvoir les orienter vers le bon service ou la bonne personne (plaintes, aveux, harcèlement, mal être,...)
- Mettre en place des espaces de parole au sein de votre cours et ce régulièrement et en respectant plusieurs règles expliquées ci-après.

Aucune formation spécifique n'est requise pour mettre en place des espaces de parole. Certes, il y a la crainte d'une perte de temps, de devoir gérer sa classe différemment, de se mettre « en danger » personnellement, de faire face à des situations compliquées,...

Même si toutes ces craintes sont légitimes, les bienfaits de la réalisation de ce projet le sont encore plus. Du bout au bout, dans la durée, vous gagnerez du temps dans la gestion de situations problématiques qui peuvent être présentes en classe et favoriserez le bien être de chacun.

De plus, cela vous permettra de travailler différentes compétences avec vos élèves au niveau de l'affirmation de soi, de l'expression orale, de l'école, du travail d'introspection et autour des émotions,...

III. OBJECTIF DE L'ESPACE DE PAROLE

L'espace de parole n'est pas un espace qui s'ouvre dans la crise. C'est un espace mis en place par l'école pour gérer le climat de classe tout au long de l'année. L'espace de parole va servir à démonter les mécanismes de harcèlement.

L'objectif de cette médiation par le groupe consiste à *favoriser la résolution de la situation conflictuelle et/ou problématique en s'appuyant sur les ressources du groupe*. Il s'agit concrètement de stimuler au sein du groupe-classe l'intelligence émotionnelle et collective de chacun en favorisant l'expression des émotions et en cherchant, avec les autres élèves, les solutions susceptibles d'y apporter une réponse adéquate.

Le jeu de rôle permet aux enseignants et éducateurs de s'exercer à cette méthodologie de l'espace de parole. Ces quelques personnages aideront à la réalisation du jeu de rôle. En amont, il convient de définir une personne qui se sent capable de s'essayer à l'exercice de l'animation. Pour animer ce jeu de rôle, elle peut s'appuyer sur la fiche « animation d'un espace de parole » reprise plus loin dans le document.

Je m'appelle **David**, et mon meilleur pote est Christophe. Lui et moi, c'est à la vie à la mort cousin. Christophe rigole souvent de Julien qui est aussi dans notre classe. Je me moque aussi de lui quand je suis avec Christophe. En fait, j'aime bien causer de jeux PS4 avec Julien quand Christophe n'est pas là et ça me met mal qu'on se moque de lui parce que Christophe sait quoi dire pour se foutre de Julien.

Je suis **Christophe**. David est mon meilleur pote. Il y a un mec dans notre classe que je hais, Julien. Il est clampin, il traîne toujours dans la cour et essaie parfois de s'incruster auprès de nous, mais il nous regarde bêtement. Il se plaint tout le temps et ne comprend rien à nos blagues. Je trouve qu'il s'habille avec des fringues de baraki et souvent il pue. Parfois, j'aurais envie de le baffer.

Je suis **Julien**. Dans la classe, je m'entends bien avec Antoine, mais il a déjà un groupe de potes. Il ne traîne pas beaucoup avec moi et je suis souvent tout seul. J'essaie parfois de faire un effort pour aller vers les autres, mais c'est compliqué. David vient parfois vers moi quand son pote Christophe n'est pas là, mais quand ils sont ensemble, ils se foutent souvent de moi et de mes vêtements. Parfois, je ne sais pas si je me sens plus triste d'être tout seul ou plus en colère de la méchanceté de certaines personnes.

Je suis **Antoine**. Je suis le pote de tout le monde dans la classe. Avec Gaspard, Rachid et Martin on forme une bonne bande. Je kiff aussi Christophe et David, qui sont tout le temps ensemble, mais Christophe fait vraiment le caïd dans la classe et dans la cour de récré et ça m'énerve un peu. Parfois, il exagère vraiment. Il a un caractère de ouf et s'en prend souvent à Julien, un pauvre mec de notre classe, habillé comme un plouc, mais qui n'est vraiment pas méchant. J'essaie souvent d'aller discuter avec Julien le matin, mais il est souvent seul. Je ne sais pas quoi faire. Je n'ai pas envie d'affronter Christophe mais je n'aime pas ses blagues gratuites que Julien subit.

Je suis **Gaspard**. Avec Antoine, Rachid et Martin, on est une bonne bande. J'aime bien rester dans ma bulle. Dans notre classe, il y a Christophe « le petit caïd », personne n'ose l'affronter. Moi, il me laisse tranquille, mais il est tout le temps sur le dos de Julien. Je kiff pas ça et ça me met mal pour Julien, mais si j'intervenais, je crois que Christophe me ferait bien chier jusqu'à la fin de l'année.

Je suis **Elisa**. Il y a des grosses têtes dans ma classe. Surtout Christophe qui fait son caïd et fait de la plupart des mecs de la classe, ses petits toutous. Christophe est souvent sur le dos de Cindy et se fout d'elle sans arrêt. Christophe est le meilleur pote de David qui est vraiment son mouton, mais qui n'est pas méchant. David et Antoine pourraient être vraiment des meneurs tout chill pour le groupe classe. Antoine a sa bande de pote mais je vois qu'il kiff pas les blagues que subit Julien et est un des seuls à aller vers lui. Les autres élèves font leur petite vie tranquille et n'interviennent pas trop dans ces histoires.

Je suis **Rachid**. Avec Antoine, Gaspard et Martin, on est une bonne bande. J'aime bien rester dans ma bulle. Dans notre classe, il y a Christophe « le petit caïd », personne n'ose l'affronter. Moi, il me laisse tranquille, mais il est tout le temps sur le dos de Julien. Je kiff pas ça et ça me met mal pour Julien, mais si j'intervenais, je crois que Christophe me ferait bien chier jusqu'à la fin de l'année.

Je suis **Martin**. Avec Antoine, Rachid et Gaspard, on est une bonne bande. J'aime bien rester dans ma bulle. Dans notre classe, il y a Christophe « le petit caïd », personne n'ose l'affronter.
Moi, ce qui me saoul pour le moment, c'est qu'un mec d'une autre classe a choppé mes affaires d'option et ne me les a pas rendues alors que j'ai cours tantôt. Sérieux, je suis tendu !

Je suis **Jason**. Je suis pote avec Fabien et Miguel. Dans la classe, il y a beaucoup de petits clans. Moi je me sens assez tranquille mais parfois ça manque d'ambiance. Alors avec mes potes, on s'éclate à balancer des projectiles un peu partout pour faire rire les autres mecs et ennuyer les professeurs. Au moins comme ça, on se fait moins chier !

Je suis **Fabien**. Je suis pote avec Jason et Miguel. Dans la classe, il y a beaucoup de petits clans. Moi je me sens assez tranquille mais parfois ça manque d'ambiance. Alors avec mes potes, on s'éclate à balancer des projectiles un peu partout pour faire rire les autres mecs et ennuyer les professeurs. Au moins comme ça, on se fait moins chier !

Je suis **Miguel**. Je suis pote avec Fabien et Jason. Dans la classe, il y a beaucoup de petits clans. Moi je me sens assez tranquille mais parfois ça manque d'ambiance. Alors avec mes potes, on s'éclate à balancer des projectiles un peu partout pour faire rire les autres mecs et ennuyer les professeurs. Au moins comme ça, on se fait moins chier !

Je suis **Gwendoline**. Je traîne surtout avec Agnès, Johanna et Kimberley. Il y a des caractères bien affirmés dans notre classe. Christophe, fait vraiment le caïd et je le trouve

méchant. Mais ce qui m'énerve le plus, c'est la bande de Jason, Fabien et Miguel qui rigolent à lancer des trucs partout dans la classe, c'est vraiment des gamins ! Avec mes potes, on a envie de réussir notre année et avec eux, ce n'est pas gagné.

Je suis **Agnès**. Je traîne surtout avec Gwendoline, Johanna et Kimberley. Il y a des caractères bien affirmés dans notre classe. Christophe, fait vraiment le caïd et je le trouve méchant. Mais ce qui m'énerve le plus, c'est la bande de Jason, Fabien et Miguel qui rigolent à lancer des trucs partout dans la classe, c'est vraiment des gamins ! Avec mes potes, on a envie de réussir notre année et avec eux, ce n'est pas gagné.

Je suis **Johanna**. Je traîne surtout avec Agnès, Gwendoline et Kimberley. Il y a des caractères bien affirmés dans notre classe. Christophe, fait vraiment le caïd et je le trouve méchant. Mais ce qui m'énerve le plus, c'est la bande de Jason, Fabien et Miguel qui rigolent à lancer des trucs partout dans la classe, c'est vraiment des gamins ! Avec mes potes, on a envie de réussir notre année et avec eux, ce n'est pas gagné.

Je suis **Kimberley**. Je traîne surtout avec Agnès, Johanna et Gwendoline. Il y a des caractères bien affirmés dans notre classe. Christophe, fait vraiment le caïd et je le trouve méchant. Mais pour le moment je ne me sens pas bien, j'ai vraiment peur car un proche de ma famille a de gros soucis de santé et ça prend toute la place dans ma tête.

Chapitre 2 : Fiches pratiques pour mettre en œuvre le projet

1. L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE RÉCRÉATION (FICHE PRATIQUE)

Concrètement, il s'agit de diviser l'espace de récréation en **trois territoires** respectivement peints dans des couleurs différentes. Un dernier espace "rouge" montre les lieux interdits.

- Le premier espace (peint en vert dans l'exemple ci-dessous) permet de jouer au ballon en courant.
- Le deuxième espace (peint en jaune) permet de « jouer en courant » mais il y est interdit de jouer au ballon.
- Dans le troisième espace (peint en bleu), il est possible de « jouer sans courir ».
- Le quatrième espace (symbole « accès interdit ») montre les espaces où il est interdit d'aller.

Les zones sont ainsi associées à des **règles** (explicites, précises et valables pour un espace déterminé) suffisamment simples pour autoriser une **sanction** incontestable.

Les enseignants ou les éducateurs sont amenés à **sanctionner strictement et systématiquement** les enfants qui ne respectent pas ces différentes règles en fonction de sanctions préétablies.

Pour les autres comportements, il est davantage question de les envisager sous forme de **normes** et d'ouvrir dès lors des espaces de parole, strictement régulés en suivant les principes de la médiation, qui permettent de stimuler l'intelligence émotionnelle et collective du groupe (voir fiche pédagogique : espace de parole).

2. L'ANIMATION D'UN ESPACE DE PAROLE (FICHE ANIMATION)

Objectif : L'objectif consiste à favoriser la résolution de la situation conflictuelle et/ou problématique en s'appuyant sur les ressources du groupe. Il s'agit concrètement de stimuler au sein du groupe-classe l'intelligence émotionnelle et collective de chacun en favorisant l'expression des émotions et en cherchant avec les autres élèves les solutions susceptibles d'apporter une réponse adéquate.

Lieu : Dans la classe

Disposition : Les chaises en cercle

Temps : 50 min/toutes les 2 semaines

Matériel : Bâton de parole, émoticônes, panneau avec les règles

Déroulement :

1. Introduction : **préciser le cadre** dans lequel ces moments vont se dérouler (pourquoi, quand, comment,...)

- Afficher les **règles** et les expliciter.

TABLEAU DES RÈGLES

- Chacun peut exprimer son émotion, dire comment il se sent et les autres ne peuvent pas le contredire.
 

- C'est l'enseignant qui donne la parole, grâce au bâton de parole. L'enfant désigné peut parler sans être interrompu. Il est le seul à prendre la parole.
 

- On ne nomme pas, on ne désigne pas et on n'accuse pas. On commence sa phrase par "je" ou par le "on" indéfini.
 
- Les élèves cherchent ensemble des solutions pour que celui qui ressent une émotion négative ou désagréable puisse se sentir mieux à l'école.
 
- L'enseignant programme les prochaines séances et vérifie que les solutions proposées ont été efficaces.
 

- Chaque élève choisit **1, 2 ou 3 émoticônes** correspondant à son état émotionnel. Les cartes émotions sont à choisir parmi celles proposées. Si l'élève n'arrive pas à choisir, il peut élargir la palette d'émotions.²
- L'animateur demande aux élèves **d'exprimer les émotions** choisies (s'ils le souhaitent). L'animateur prend note de ces dernières afin d'éviter d'oublier les émotions de chacun. L'enseignant peut également exprimer ses émotions.
- L'animateur donne la parole aux élèves désirant s'exprimer par rapport à l'émotion pour laquelle **ils souhaitent trouver une solution** (le bâton de parole a un rôle important).
- L'animateur **questionne le groupe** (« que peut-on faire pour un(e)tel(le)... » ?). Ce sont les élèves qui réfléchissent et proposent des solutions (l'enseignant doit éviter d'amener lui-

² Si l'élève explique qu'il est « normal » on peut l'amener à être plus précis grâce aux émoticônes.

même les solutions mais note les solutions proposées par les élèves)³. Lorsqu'un élève propose une solution « inappropriée », l'enseignant lui explique les raisons pour lesquelles sa proposition de solution ne peut pas être appliquée.

7. L'animateur réalise un **récapitulatif des solutions proposées**. La/les solution(s) choisie sera/ont validée(s) par le groupe classe. Le professeur reformule la solution décidée (« est-ce que cela vous convient si... ») et note la solution.
8. Après avoir relevé la solution, le groupe classe et l'enseignant décident d'un moyen de se rappeler cette dernière (moyens concrets). L'animateur énonce que l'on évoquera cette situation lors du prochain espace de parole pour évaluer comment elle a évolué.
9. Si des élèves souhaitent aborder d'autres situations, le **tour de parole continue** et le schéma se reproduit à nouveau pour trouver de nouvelles solutions (voir point 6, 7 et 8).
10. La **date de la prochaine séance** sera impérativement fixée au terme de la rencontre.

Lors des espaces de parole, il est important de revenir sur les anciennes situations ainsi que les solutions proposées afin d'évaluer avec le groupe ce qui a été mis en place.

- Les besoins des personnes ont été rencontrés : On continue le déroulement de l'espace de parole avec une autre situation
- Les besoins des personnes n'ont pas été rencontrés : soit le groupe propose d'autres pistes, soit la personne souhaite en rester là et donc on poursuit avec une autre situation

Remarques :

- Si l'élève aborde une situation extérieure à la classe ou à l'école (problèmes familiaux, de santé,...), l'enseignant écoute l'émotion de ce dernier et lui propose d'en discuter en dehors du groupe afin de l'orienter vers le service adéquat. Il peut également demander à l'élève si le groupe classe peut faire quelque chose pour lui (exemple : le laisser dans sa « bulle » le temps nécessaire).
- Eviter de pointer du doigt l'auteur et la victime (trouver l'équilibre entre l'auteur et la victime, se préoccuper positivement autant de l'un que de l'autre) → Importance de ne pas stigmatiser afin de ne pas cristalliser les rôles. La position de « harceleur » n'est pas toujours confortable quand il y a une intervention en classe.
- Des phrases « types » peuvent être imaginées : "Comment te sens-tu pour le moment dans la classe ?", "Quelqu'un a-t-il un autre avis ?", "Y a-t-il des personnes qui pourraient proposer des solutions à cette difficulté?"...
- L'élève qui en a besoin, peut, s'il le souhaite, s'isoler ou se mettre à l'écart pour gérer son/ses émotion(s) de manière plus appropriée (la diminuer,...).

³ Importance d'être précis. Par exemple, « arrêter de m'ennuyer » → « arrêter de lancer des bouts de gomme sur x ».

- Si un conflit intervient entre des élèves de classes différentes, un système « d’ambassadeur » peut être proposé.
- Si l’élève aborde un conflit avec un professeur ou un adulte au sein de l’école, le professeur écoute l’émotion de l’élève. Ce genre de situation doit être discuté en amont avec l’équipe pédagogique afin de trouver une marche à suivre commune au sein de l’école.
- Nécessité de discuter avec l’équipe pédagogique de la collaboration de chacun dans le projet, de la place que chacun souhaite prendre. D’où l’importance que le projet soit institutionnalisé pour garantir un fil conducteur d’année en année. Peut-être replacer le projet dans le contexte global de l’accueil en début d’année ?

Chapitre 3 : Balises pour accompagner les enseignants dans leurs premières expériences en animation

I. INTRODUCTION

Ces quelques balises guideront les enseignants qui n'ont jamais eu l'occasion de s'essayer à l'animation de groupes. Ces balises généralistes peuvent être utiles dans le cadre de ce projet de prévention du harcèlement mais peuvent également être utilisées pour d'autres types de projets.

II. QU'EST-CE QUE L'ANIMATION DE GROUPES, UN PEU DE THÉORIE (15-20')

1. Définition de l'animation :

« L'animation c'est l'art de susciter une conscience de groupe chez chacun des participants dans la poursuite d'un objectif commun⁴. »

2. Objectifs visés dans l'animation en classe :

Favoriser :

- La dynamique de groupe
- La communication
- La coopération
- Le vivre ensemble
- L'affirmation de soi
- Le développement de divers points de vue
- L'observation des relations entre les personnes

3. Trois types de posture de l'animateur sont possibles :

Au sens strict du terme, l'animateur est le « technicien » qui aide un groupe à bien fonctionner durant la rencontre. Que le groupe soit grand ou petit, un animateur est nécessaire. Sinon, le groupe tourne en rond, risque de sortir du sujet ou risque qu'un participant prenne toute la place.

- **L'animateur démocratique:** Pour l'animateur démocratique, ce qui importe ce n'est pas tant le résultat que la démarche. L'animateur démocratique est peu directif sur le contenu de l'activité. Par contre, il respecte la procédure établie par le groupe tout en s'ajustant au gré de la situation. Cet animateur témoigne d'un grand respect envers les participants et ce, même s'il doit effectuer de la discipline. Jamais il n'abuse du pouvoir que sa tâche lui confère. À la fin de la démarche, les participants atteignent leurs objectifs personnels, le groupe ses objectifs particuliers.
- **L'autoritaire / autocratique:** L'animateur autocratique est directif, ferme, voire autoritaire. Il contrôle le contenu de l'activité, la procédure de même que les participants. Cette attitude

⁴ Lamoureux, H., Mayer, R., Panet-Raymond, J. (1984). L'intervention communautaire. Éditions Saint-Martin, Montréal.

dominatrice porte également sur la gestion des tours de parole, ce qui lui permet de céder la parole à qui bon lui semble, en particulier à ceux qui partagent ses idées. Attention car sa forte propension à occuper l'espace et son attitude autoritaire peuvent être à l'origine de contrariétés et engendrer des frictions au sein du groupe. Par conséquent, il peut devenir la cible des participants laissés-pour-compte.

- **L'animateur partisan** ou laissez-faire: Comme le nom l'indique, le laissez-faire consiste à laisser la personne faire et ce, sans lui apporter le soutien et l'encadrement dont elle a besoin pour atteindre ses objectifs. Bien que cet animateur propose le contenu de l'activité, il laisse les participants s'en distancer. Peu préoccupé par les procédures, il perdra rapidement le contrôle de l'activité au profit de participants qui ont des qualités pour diriger.

Les positions décrites ci-dessus sont évidemment caricaturales. Dans la réalité, personne n'a de personnalité aussi tranchée. Chacun y mettra les nuances appropriées. Chaque animateur de groupe fait son travail d'animation selon son tempérament : certains sont conciliants, d'autres autoritaires, d'autres encore utilisent l'humour, etc. Cependant, même si on a une personnalité prédominante, il est nécessaire de s'adapter à chaque groupe. L'important pour chacun est de savoir quelles sont ses tendances et au besoin, de veiller à les corriger.

III. POSITIONNEMENT DES ÉLÈVES DANS LE GROUPE :

Au cours de l'animation, il est intéressant que l'animateur identifie les rôles de chaque participant (leader positif, leader négatif, suiveur, petit rigolo, ...). Les observations vont permettre à l'animateur de s'appuyer sur certains élèves et de canaliser, par ailleurs, les boycotteurs mais ça lui permettra également d'être attentif à ce que chacun trouve sa place.

Les rôles ne sont jamais définitifs. Le leader positif peut devenir leader négatif, voire suiveur d'une séance à l'autre et vice-versa.

IV. ENJEUX DE L'ANIMATION DE GROUPE

L'animation de groupe comporte également des risques ou des enjeux propres au groupe et à la personnalité de chaque membre qui le compose.

- La monopolisation de la parole par une ou plusieurs personnes
- L'autocensure
- La peur du regard de l'autre : les relations hiérarchiques, personnelles peuvent freiner l'expression
- Le boycottage
- ...

V. COMMENT CAPTER L'ATTENTION DES ÉLÈVES, LES ACCROCHER ?

Donner du sens aux animations et aux activités proposées

- Fixer des objectifs en début d'animation, leur expliquer et les atteindre à la fin (cadre explicité)
- Clarifier les consignes
- Mettre en place des animations ludiques, adaptées à l'âge du public
- Prendre le temps de réaliser chaque petit jeu, surtout si les élèves ont une bonne accroche (ajouter une variante, discuter en grand groupe,...)
- Prendre le temps après chaque activité de débriefer sur le pourquoi a-t-on fait cette activité aussi ludique soit-elle, quel sens l'animateur y met, comment cela a été vécu pour les jeunes ? Quels liens font-ils avec la thématique annoncée ? Quels liens font-ils avec les différents aspects de leur vie ?
- Varier les animations en proposant plusieurs activités courtes plutôt qu'une longue activité
- Utiliser des supports modernes (visuels attractifs, outils numériques,...)
- Utiliser plusieurs méthodes/supports pédagogiques
- Adopter une posture bienveillante d'animateur (voir cadre sécurisant)

VI. COMMENT PROPOSER UN CADRE SÉCURISANT ET BIENVEILLANT

Veiller au cadre sécurisant et bienveillant se fait en plusieurs temps: avant, pendant et après l'animation.

1) Avant l'animation

- Accueillir les participants de manière bienveillante, leur montrer qu'elles ont toutes de l'importance
- Présenter le contexte de l'animation
- Présenter les règles claires et précises du cadre de l'animation (voir ci-dessous)

2) Durant l'animation

- Instaurer des rituels (commencer et terminer l'animation de la même manière)
- Adopter une posture de soutien de la parole des jeunes
- Ne pas nier l'émotion/les propos des élèves (ex : même si quelqu'un dit un propos raciste, il faut pouvoir recevoir sa parole et élargir les points de vue sans les dénigrer)
- Impliquer les participants, susciter leur participation/motivation
- Être ouvert d'esprit/humour
- Amener les jeunes à s'exprimer
- Laisser à chacun la possibilité de s'exprimer (bâton de parole)
- Garder un contact visuel avec les personnes silencieuses et au moment jugé propice, les inviter à s'exprimer
- Inviter les participants à ne pas parler en même temps mais plutôt à s'écouter mutuellement
- Refuser les interventions hors sujet ou qui interfèrent dans l'atteinte des objectifs, rappeler le(s) thème(s) abordé(s) et s'y tenir (proposer un autre moment durant lequel les discussions hors propos seront accueillies)
- Respecter le temps pour chaque étape de la démarche
- Respecter le droit au stop de chacun

3) Après l'animation

- En soignant l'évaluation

VII. EXEMPLE DE THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES ANIMATIONS SCOLAIRES

Pour réaliser les animations, l'animateur choisit un thème sur lequel il voudrait agir et l'explique aux jeunes. Notons que certaines thématiques relevant de l'intimité ou pouvant être délicates pour certains, elles ne seront idéalement abordées qu'après avoir favorisé la dynamique de groupe, assuré un cadre sécurisant et un climat de confiance propice à aborder par exemple la famille ou les relations filles-garçons.

Quelques exemples de thèmes :

- Dynamique de groupe
- Affirmation de soi
- Écoute
- Famille
- Différences filles/garçons
- Motivation à aller à l'école
- ...

VIII. LA MISE EN PLACE D'ANIMATIONS : EXPLICATIONS CONCRÈTES

Brainstorming : ***A quoi faut-il penser avant de réaliser une animation ? De quoi doit être composée une fiche animation ?***

Préparation de l'animation

Avant de réaliser l'animation, différents éléments doivent être mis en place.

Il y a plusieurs aspects dont il faut tenir compte :

1. Connaître les détails organisationnels :
 - Le lieu : idéalement dans une classe
 - Disposition du local : chaises en cercle
 - Temps consacré : 2h / toutes les 2 semaines – 1 mois maximum
 - Nombre d'élèves
2. Choisir un ou plusieurs thème(s)
3. Réaliser une fiche animation (voir ci-après)
4. Préparer le matériel avant l'animation (et vérifier le matériel technique)